

07/10/2011

#1

PROCES HOURIA BOUTELDJA. SUR LE CONCEPT DU VISAGE DU FILS DE DIEU

De : "Agrif" <agrif@wanadoo.fr>

À : "Agrif" <agrif@wanadoo.fr>

07 OCTOBRE 2011

Bernard Antony, président de l'AGRIF, communique :

PROCES HOURIA BOUTELDJA.

J'ai l'impression que du côté d'Houria et de ses conseillers, on perd les pédales.

On hésite sans doute devant le risque de développer devant le tribunal correctionnel l'habituel discours enflammé justifiant le « racisme anti-blancs » et d'ultimatum à l'adresse des « blancs », ces « sous-chiens » qu'il faudra rééduquer.

À l'évidence aussi, on y enregistre les refus scandalisés largement exprimés chez les noirs et chez les arabes d'être « emballés » dans la mirobolante dialectique d'union « des arabes, des noirs et des musulmans » contre les « blancs ».

Houria Bouteldja range d'ailleurs parmi les « blancs » les arabes et les noirs qui sont tout simplement des Français comme nous et sont fiers de l'être. Alors, on va chercher à brouiller l'enjeu du procès qui est simplement celui de la condamnation d'une incitation raciste à la haine.

Ainsi, la camarade Houria, qui revient obsessionnellement sur le prix à faire payer aux Français pour leur présence en Algérie à partir de 1830, croit sans doute judicieux de m'attaquer en publiant qu'en 1962 j'étais « le président du comité de soutien à l'OAS » (sic !), comme si cela pouvait inciter les juges à ne point la condamner. C'est vraiment les prendre pour des imbéciles et les Français avec eux.

Outre le fait que cette délirante divulgation serait totalement hors dossier, il faut vraiment être bête pour imputer au lycéen que j'étais à l'époque une telle activité. Diable, un « comité de soutien à l'OAS » ! Sans compter le fait qu'il n'y en a jamais eu, que cela eût été vite réprimé, il faut vraiment débloquer pour l'imaginer, ce comité imaginaire, présidé par un gamin de 17 ans !

L'évidence, c'est qu'Houria, comme son conseiller en idéologie Saïd Bouamama, l'auteur de « Nique la France », sont vraiment dérangés.

Mais que font donc ces personnages dans cette France qu'ils détestent tant ? Que n'apportent-ils leur science à l'Algérie qui, malgré ses richesses, n'a, en cinquante ans, que développé la misère, la corruption, le chaos et la répression, au point que, à maintes reprises, des jeunes algériens ont scandé « Algérie française ! ». Hélas, ces jeunes agonisent en prison. En Algérie, on ne tolérerait certes pas que l'on publie un livre « Nique l'Algérie ! ».

Cela, ce serait la mort de son auteur. Alors, au moins grâce à la seule AGRIF, la justice française va pouvoir défendre la dignité piétinée de notre pays.

SUR LE CONCEPT DU VISAGE DU FILS DE DIEU

Le président du Tribunal de Grande Instance de Paris vient d'autoriser ce jour l'AGRIF à assigner d'heure à heure le Théâtre de la Ville de Paris pour le 17 octobre 2011 à 10 heures, date à laquelle sera plaidée par notre avocat Maître Jérôme Triomphe la demande d'interdiction du spectacle intitulé « Sur le concept du visage du fils de Dieu ».

Il s'agit d'un spectacle produit en Avignon et programmé du 20 au 30 octobre au Théâtre de la Ville de Paris, émanation de la Mairie de Paris et subventionné par des fonds publics, dans lequel un vieillard diarrhéique est présenté en couches-culottes puis nu et maculé d'excréments dont l'odeur est envoyée dans la salle pour mieux immerger le spectateur.

Nous sommes là en présence d'une atteinte à la simple dignité humaine, qui fait partie du combat de l'AGRIF aux termes de ses statuts. Mais il y a pire, puisqu'après ce tableau une quinzaine d'enfants viennent sur scène pour jeter des grenades sur l'immense portrait du Christ qui se trouve en toile de fond. Puis ce portrait est déformé de l'intérieur et se met soudain à dégouliner d'excréments avant que n'apparaisse l'inscription finale en anglais « You are not my sheperd ! » (Tu n'es pas mon berger !)

Ainsi, sans cesse s'enfle une vague d'abomination antichrétienne et antihumaine. L'AGRIF, à son niveau, l'affronte.